

SDS 07286

730240 MIN 2 Cartouche Butane

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

730240 MIN 2 Cartouche Butane

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produit de soudage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|------------|---|-----------------------|
| Société: | Messer Eutectic Castolin Switzerland S.A. | MEC Holding GmbH |
| Rue: | Industriestrasse 34a | Messer-Platz 1 |
| Lieu: | CH-8108 Dällikon | D-65812 Bad Soden |
| Téléphone: | +41 44 847 17 17 | +49 (0) 6196 7760-555 |
| Téléfax: | +41 44 847 17 18 | +49 (0) 6196 7760-561 |

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: INTERNATIONAL: +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Gaz inflammable: Flam. Gas 1

Mentions de danger:

Gaz extrêmement inflammable.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS02



Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

Une application intensive par aspersion des parties affectées de la cutanée peut provoquer des gelures locales.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances



SDS 07286

730240 MIN 2 Cartouche Butane

Composants dangereux

| N° CE | Substance | Quantité |
|--------------|---|-----------|
| N° CAS | | |
| N° Index | Classification SGH | |
| N° REACH | | |
| 203-448-7 | butane | > 99,99 % |
| 106-97-8 | | |
| 601-004-00-0 | Flam. Gas 1; H220 | |
| 203-450-8 | 1,3-butadiène; buta-1,3-diène | < 0,1 % |
| 106-99-0 | | |
| 601-013-00-X | Flam. Gas 1, Carc. 1A, Muta. 1B; H220 H350 H340 | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas de malaise consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Consulter un médecin lorsque des symptômes de gelures se présentent après un contact intensif.

Après contact avec les yeux

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

Une application intensive par aspersion des parties affectées de la cutanée peut provoquer des gelures locales.

Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Mousse., dioxyde de carbone, sable, Produits extincteurs en poudre

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant l'incendie, il peut se produire:

monoxyde et dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.



RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.
Le feu ou une chaleur intense peut entraîner la rupture de l'emballage.
Veiller à assurer une aération suffisante.
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

observer mode d'emploi.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Préventions des incendies et explosion

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas pulvériser vers une flamme nue ou tout autre objet incandescent.
L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.
Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle



8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

| N° CAS | Substance | ppm | mg/m³ | fib/ml | Catégorie | Origine |
|----------|---------------|------|-------|--------|------------------|---------|
| 106-99-0 | Butadiène-1,3 | 2 | 4,4 | | VME 8 h | |
| 106-97-8 | n-Butane | 800 | 1900 | | VME 8 h | |
| | | 3200 | 7600 | | VLE courte durée | |



SDS 07286

730240 MIN 2 Cartouche Butane

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Eviter de toucher avec la peau.

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

Protection des mains

gants en cuir

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|--|
| L'état physique: | gaz |
| Couleur: | Incolore |
| Odeur: | Caractéristique |
| pH-Valeur: | n.a. |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | - 0,5 °C |
| Point d'éclair: | ~ - 60 °C |
| Limite inférieure d'explosivité: | ~ 1,8 vol. % |
| Limite supérieure d'explosivité: | ~ 8,4 vol. % |
| Pression de vapeur: (à 20 °C) | Donnée non disponible |
| Pression de vapeur: (à 50 °C) | Donnée non disponible |
| Densité: | Donnée non disponible |
| Hydrosolubilité: | Non miscible |
| Température d'inflammation: | ~ 454 °C |
| Dangers d'explosion: | Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés. |

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Donnée non disponible

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.



SDS 07286

730240 MIN 2 Cartouche Butane

10.4. Conditions à éviter

Le feu ou une chaleur intense peut entraîner la rupture de l'emballage.

10.5. Matières incompatibles

Des oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë

| N° CAS | Substance | | | | |
|----------|----------------------|---------|---------|--------|--------|
| | Voie d'exposition | Méthode | Dose | Espèce | Source |
| 106-97-8 | butane | | | | |
| | inhalation (4 h) gaz | CL50 | 658 ppm | rat | GESTIS |

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

L'évaporation rapide du liquide peut causer des gelures.

Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive 1999/45/CE.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible



SDS 07286
730240 MIN 2 Cartouche Butane
Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|----------|-----------|---------|
| 106-97-8 | butane | 2,89 |

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

L'élimination des emballages contaminés

Remettre les aérosols vides à une société spécialisée dans l'élimination de ces emballages.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)
14.1. Numéro ONU:

UN 2037

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

RÉCIPIENTS DE FAIBLE CAPACITÉ, CONTENANT DU GAZ (CARTOUCHES À GAZ) sans dispositif de détente, non rechargeables

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

2

Étiquettes:

2.1



Code de classement:

5F

Quantité limitée (LQ):

1 L

Catégorie de transport:

2

Code de restriction concernant les tunnels:

D

Transport fluvial (ADN)
14.1. Numéro ONU:

UN 2037

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

RÉCIPIENTS DE FAIBLE CAPACITÉ, CONTENANT DU GAZ (CARTOUCHES À GAZ) sans dispositif de détente, non rechargeables

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

2

Étiquettes:

2.1



Code de classement:

5F



SDS 07286**730240 MIN 2 Cartouche Butane**

Quantité limitée (LQ): 1 L

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:** UN 2037**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** RECEPTACLES, SMALL, CONTAINING GAS (GAS CATRIDGES) without a release device, non refillable**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2**14.4. Groupe d'emballage:** -

Étiquettes: 2

Quantité limitée (LQ): See SV277

EmS: F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:** UN 2037**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** RECEPTACLES, SMALL, CONTAINING GAS (GAS CATRIDGES) without a release device, non refillable**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2.1

Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: A167

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203

IATA-Quantité maximale (cargo): 15 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions spéciales.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: butane; 1,3-butadiène; buta-1,3-diène

Prescriptions nationales**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

SDS 07286

730240 MIN 2 Cartouche Butane

Modifications

chapitre: 2.2, 3.1

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

